

TYPE D'ACTIVITÉ**NOM DE L'ATELIER****IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE****NOM COMPLET DE LA STRUCTURE****ADRESSE POUR ENVOI DE LA CONVENTION** (si différente du siège social)**ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL****NOM PRÉSIDENT(E)****E-MAIL PRÉSIDENT(E)****PERSONNE(S) RÉFÉRENTE(S)** pour contact avec les services de la Ville de Metz**NOM ET PRÉNOM****PÉRIODE****E-MAIL****TÉLÉPHONE****1.****2.****CONTACT POUR LE PUBLIC** (ces coordonnées se retrouveront sur le site public et sur le livret)**NOM ET PRÉNOM****PÉRIODE****E-MAIL****TÉLÉPHONE****1.****2.****DÉTAILS DE L'ACTIVITÉ****DESCRIPTION RAPIDE DE L'ACTIVITÉ :****EN CAS D'INTEMPOÉRIE :****Non concerné****Condition de repli ou solution proposée :****CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PRATIQUE :**

L'activité est-elle accessible aux enfants en situation de handicap ?

OUI**NON**

Préciser le type de handicap pris en charge :



Handicap moteur



Handicap auditif



Handicap mental léger



Handicap visuel

Précisions complémentaires :

Merci de renseigner rigoureusement ce tableau et de remplir toutes les cases concernées.

	JOURS					HORAIRES	ÂGES	PLACES PAR SÉANCE	QUOTA (= nombre de fois qu'un même enfant peut suivre une même activité ; pour les activités prisées, il est à "1")	INSCRIPTION
	L	M	M	J	V					
6 - 10 juillet						10h-12h			limité à fois	à la séance (/ <u>!</u> au quota) hebdomadaire (bloque l'enfant sur la semaine complète) autres (à préciser) :
						14h-16h				
						16h-18h			illimité	
13 - 17 juillet	FÉRIÉ					10h-12h			limité à fois	à la séance (/ <u>!</u> au quota) hebdomadaire (bloque l'enfant sur la semaine complète) autres (à préciser) :
						14h-16h				
						16h-18h			illimité	
20 - 24 juillet						10h-12h			limité à fois	à la séance (/ <u>!</u> au quota) hebdomadaire (bloque l'enfant sur la semaine complète) autres (à préciser) :
						14h-16h				
						16h-18h			illimité	
27 - 31 juillet						10h-12h			limité à fois	à la séance (/ <u>!</u> au quota) hebdomadaire (bloque l'enfant sur la semaine complète) autres (à préciser) :
						14h-16h				
						16h-18h			illimité	
3 - 7 août						10h-12h			limité à fois	à la séance (/ <u>!</u> au quota) hebdomadaire (bloque l'enfant sur la semaine complète) autres (à préciser) :
						14h-16h				
						16h-18h			illimité	
10 - 14 août						10h-12h			limité à fois	à la séance (/ <u>!</u> au quota) hebdomadaire (bloque l'enfant sur la semaine complète) autres (à préciser) :
						14h-16h				
						16h-18h			illimité	

QUARTIER OU ZONE DE L'ACTIVITÉ, SI DÉFINI :

Bellecroix
Borny
Centre ville
Devant-les-Ponts
La Grange-aux-Bois

Magny
Nouvelle Ville
Patrotte / Metz-Nord
Plantières / Queueleu

Sablon (et "Les Arènes")

Vallières

Plan d'eau (et alentours)

Hors Metz

Besoin d'accompagnement
pour réserver ce lieu ?

OUI

NON

LIEU PRÉVU DE L'ACTIVITÉ :

Si aucun lieu de prévu, indiquer
le lieu souhaité de l'activité :

ENCADREMENT

NOM ET PRÉNOM DE L'ENCADRANT	DIPLOÔME (reporter la qualification mentionnée sur le diplôme de chaque encadrant)	DATES D'INTERVENTION	NOMBRE D'HEURES
		au	

BUDGET DU PROJET

Indiquer ci-dessous le détail des dépenses (matériel et autres), et si vous envisagez un achat de matériel spécifique

 *Le montant de subvention demandé à la Ville de Metz ne peut excéder 80 % du BP total du projet*



DÉPENSES :	RECETTES :
60 - Achats, dont matériel <i>(voir ci-dessus)</i>	70 - Ventes de produits finis, marchandises et prestations
613 - Locations	74 - Subventions Ville de Metz
615 - Entretien et maintenance	74 - Autres subventions
616 - Primes d'assurance	754 - Ressources liées à la générosité du public (mécénats, dons, legs...)
618 - Divers	756 - Cotisations
621 - Personnel extérieur à la structure	
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	
623 - Publicité, publications, relations publiques	
625 - Déplacements, missions et réceptions	
626 - Frais postaux et de télécommunications	
627 - Services bancaires et assimilés	
63 - Impôts, taxes et versement assimilés	
64 - Charges de personnel	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE
(mises à disposition gratuite, personnel bénévole...)	(mises à disposition gratuite, prestations, bénévolat...)
TOTAL DÉPENSES	=
	TOTAL RECETTES

NB : les contributions volontaires doivent être identiques dans chaque colonne, et le budget doit être à l'équilibre (total dépenses = total recettes)

Dossier de demande de subvention à déposer pour le **2 mars 2026**, délai de rigueur.

Cette fiche est à compléter (**1 fiche par atelier**) et à joindre lors du remplissage de la page "Pièces à joindre" sur le site de demande de subvention : portaildesaides.metz.fr

Pour la liste des documents à fournir, merci de vous référer à la note de cadrage.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service Événementiel et Développement Sportif - Pôle Sports : animationestivale@mairie-metz.fr